

Avec quelle méthode donner vie à une CPTS ?

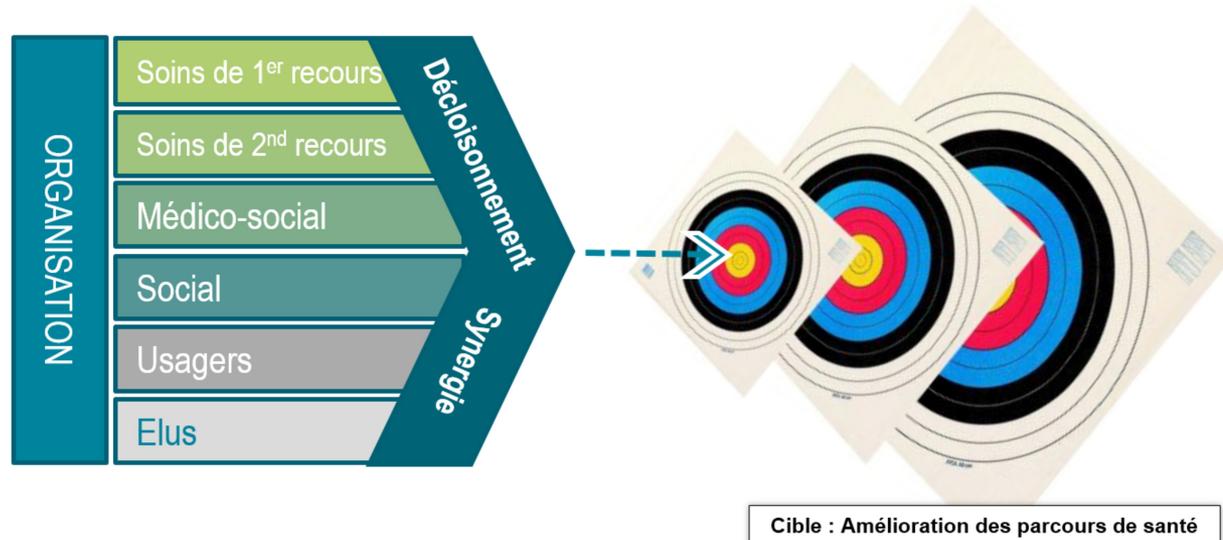


acsantis

www.acsantis.com

Dr Dominique Dépinoy
Président

Qui la compose ?



- Accessible à tous les **professionnels qui désirent travailler ensemble**
 - **Appui de différents niveaux de coopération**
(ESP, professionnels dans une structure ou regroupement de plusieurs structures)
- **Elle pourra s'agrandir** avec de nouveaux professionnels de manière graduée,
- **Et inclure de multiples partenaires :**
 - Usagers,
 - Elus en appui à l'organisation et participation dans la mise en œuvre des actions CPTS (sens = démocratie en santé)
 - Etablissements sanitaires, médico-sociaux, sociaux
 - Structures d'appui aux prises en charge des parcours complexes (PTA)

Ce sont les projets partagés qui permettront la création de CPTS

- Les projets de CPTS dépendront des **besoins identifiés** dans un territoire et de **l'implication des professionnels de santé**

- Exemples

- Améliorer l'accès aux soins

Organiser conjointement des visites à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie

- Assurer la continuité des soins

Faciliter la transmission des informations en entrée et sortie d'hospitalisation

Partager des outils communs Ville-Hopital : messagerie sécurisée, fiche de liaison, télé-expertise

- Organiser la prise en charge des soins non programmés

Numéro d'appel unique (régulation) et planning fixe de plages horaires dédiées pour les demandes urgentes entre MG de la CPTS



❖ Les incontournables étapes

Les 6 étapes incontournables de votre projet

Eléments de méthode

Elaborer un diagnostic territorial : l'équipe identifie le territoire d'intervention, elle pose un regard sur les problématiques de santé d'une population et sur les ressources disponibles

Définir les objectifs stratégiques : l'équipe se donne un ou des niveau(x) d'amélioration de la santé de la population à l'échelle d'un territoire

Planifier les actions : l'équipe fixe un cheminement à suivre pour atteindre les objectifs stratégiques

Prévoir la gouvernance de la CPTS : l'équipe fait le choix de son statut juridique en cohérence avec l'ambition qu'elle s'est donnée et pour pérenniser ses actions

Contractualiser avec l'ARS : l'équipe propose son plan d'actions et provoque la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation de ses projets

Evaluer et suivre son action : Mesurer l'impact de l'action menée pour reconduire, adapter voire abandonner des projets au profit d'autres actions_

Où le trouver ?



- **Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS)**

Travailler en exercice coordonné

> Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

- **Site ARS Ile-de-France**

**Constituer
une Communauté
Professionnelle
Territoriale de Santé
(CPTS)
en Île-de-France
Guide pratique**

Octobre 2017

